



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE de BLAVOZY**

Nombre de membres : L'an deux mil vingt-six le 10 mars à 18h45
En exercice : 19 Le Conseil Municipal de la Commune de BLAVOZY
Présents : 15 dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie,
Votants : 19 sous la présidence de M. PAILLON Franck, Maire.
Date de la convocation : 05/03/2026
Présents : Franck PAILLON, Danièle VALLERY, Michel BEGON,
Laetitia PRADINES, Patrice LHOSTE, Raymonde HABOUZIT, Valérie
GAGNE, Thierry SOLEILHAC, Sébastien GAGNE, Anne-Marie TORE,
Christine SIMON, Roland SEUX, Serge ABOULIN, Bernadette
PELLISSIER, Christian GIRARD.
Excusés :
Christiane PAUZON qui a donné procuration à Danièle VALLERY
Gilles AUDRAS, qui a donné procuration à Franck PAILLON,
Sabine JOUVHOMME, qui a donné procuration à Valérie GAGNE,
Denis CLAMENS, qui a donné procuration à Raymonde HABOUZIT.

Secrétaire de séance : Danièle VALLERY

**OBJET : Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2025 du budget
Annexe Lotissement Les Rives de la Sumène**

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les instructions budgétaires et comptables M57,

Vu la délibération n° 2026-028 du 10 mars 2026, portant adoption du compte financier unique.

Considérant que conformément aux instructions M57, l'assemblée délibérante doit procéder à l'arrêt et à l'affectation définitive des résultats 2025 à la suite de l'adoption du compte financier unique ;

Considérant que les résultats comptables de l'exercice 2025 s'établissent comme suit :

- Section de fonctionnement : excédent global de clôture : **22 422,50€**
- Section d'investissement : déficit global de clôture : **33 807,18 €**

Section	Imputation	Dépenses	Recettes
Investissement	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reportée	33 807,18€	
	1068 Excédent de fonctionnement capitalisé		22 422,50€

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- **AFFECTE** les résultats de la gestion 2025, au budget primitif ~~2026~~ du budget annexe
Lotissement Les Rives de la Sumène, comme indiqué dans le tableau précédent.

Le Maire,
Franck PAILLON



Fait et délibéré le 10/03/2026
Pour extrait certifié conforme

La secrétaire de séance,
Danièle VALLERY



ARRETE ET SIGNATURES

COMMUNE DE BLAVOZY - LOTISSEMENT LES RIVES DE LA SUMENE

09/03/2026 17:29 Page 1 / 2

Présentation

Présenté par le Le Maire,
A Blavozy, le 10/03/2026
Le Le Maire

Votes

Nombre de membres en exercice :
Nombre de membres présents :
Nombre de suffrages exprimés :

Délibération

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session ordinaire,
A Blavozy, le 10/03/2026

Pour :
Contre :
Abstention :

Les membres du Conseil Municipal,

Date de convocation : 05/03/2026

Signataire

VALLERY Danièle, Adjointe

BEGON Michel, Adjoint

SIMON Christine, Adjointe

ABOULIN Serge, Adjoint

PRADINES Laëtitia, Adjointe

PAUZON Christiane, Conseillère Municipale

PELISSIER Bernadette, Conseillère Municipale

GIRARD Christian, Conseiller Municipal

AUDRAS Gilles, Conseiller Municipal

LHOSTE Patrice, Conseiller Municipal

HABOUZIT Raymonde, Conseillère Municipale

TORE Anne-Marie, Conseillère Municipale

CLAMENS Denis, Conseiller Municipal

ARRETE ET SIGNATURES

CFU 2025

COMMUNE DE BLAVOZY - LOTISSEMENT LES RIVES DE LA SUMENE

09/03/2026 17:29 Page 2 / 2

Signataire	
SEUX Roland, Conseiller Municipal	
GAGNE Valérie, Conseillère Municipale	
GAGNE Sébastien, Conseiller Municipal	
SOLEILHAC Thierry, Conseiller Municipal	
JOUVHOMME Sabine, Conseillère Municipale	

Certifié exécutoire par le, compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le

A , le